

Qualiservice maîtrise sa consommation et ses coûts d'énergie grâce à un système de GTB



À l'heure où les entreprises françaises subissent de plein fouet l'explosion des coûts de l'énergie, et se retrouvent pour certaines dans l'obligation d'arrêter temporairement leur production, les travaux d'efficacité énergétique, tant des bâtiments que des outils de production des industries et des petits commerces, doivent être hissés au rang des priorités. Ils sont en effet le seul moyen d'amortir de nouvelles flambées des cours de l'énergie.

Certaines entreprises ont déjà pris le pas de la transition énergétique, à l'image de Qualiservice à Cambrai (59), spécialisée dans le co-packing et la logistique. Au regard des objectifs du décret tertiaire et du décret BACS, et pour des raisons économiques liées à l'inflation des prix de l'énergie, l'entreprise a mis en place un système de régulation de la température dans les différents espaces de son établissement en juin 2022.

L'entreprise a fait appel à la société L&Smart, basée à Valenciennes (59) et spécialisée dans la mise en œuvre de solutions d'économies d'énergie, et Hellio, acteur de référence de la maîtrise d'énergie, pour l'installation du système de gestion technique des bâtiments (GTB) et la valorisation des travaux.

Grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), ce projet a pu être entièrement financé.



Anticiper la nouvelle réglementation et limiter l'inflation des coûts de l'énergie

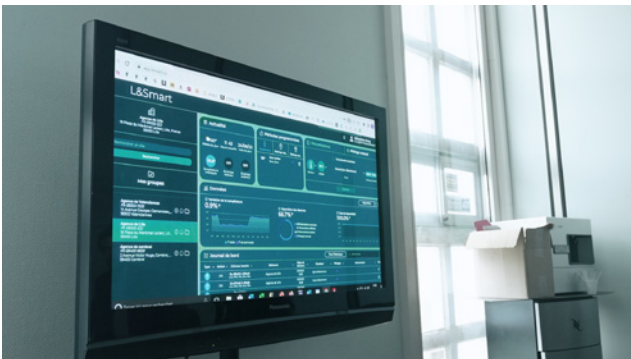


Thierry Huret
Président de Qualiservice

« Qualiservice est une entreprise spécialisée en co-packing et en logistique basée dans les Hauts-de-France à Cambrai. Elle est certifiée ISO 9001, et les bâtiments sont classés ICPE. Nos 80 salariés exercent leur activité sur 40 000 m² d'installations. C'est en anticipation de la nouvelle réglementation, et pour des raisons objectivement économiques liées à l'inflation des coûts de l'énergie, que nous avons souhaité mettre en place une solution de régulation de température des différents espaces de notre établissement. Et ce, de manière personnalisée puisqu'en fonction des activités, nos collaborateurs nécessitent que les lieux soient plus ou moins chauffés », raconte Thierry Huret, président de Qualiservice.

Le parc tertiaire est en effet concerné par deux décrets qui incitent les entreprises à engager une démarche de sobriété énergétique :

- + Le premier est le décret tertiaire ou Éco Énergie Tertiaire, qui concerne les bâtiments et ensemble de bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m². Son objectif est de réduire la consommation d'énergie d'au moins 40 % à horizon 2030, de 50 % en 2040 et de 60 % en 2050.
- + Le deuxième est le décret BACS (Building Automation & Control Systems) qui instaure une obligation pour certains bâtiments tertiaires (bureaux, hôtels, centres commerciaux etc. équipés d'un système de chauffage ou de climatisation d'une puissance totale cumulée supérieure à 290 kW) à mettre en place un système d'automatisation et de contrôle des consommations d'énergie à partir du 1^{er} janvier 2025.



Le système de GTB installé par la société L&Smart centralise l'ensemble des équipements énergétiques à travers une unique interface de pilotage et de supervision. L'application permet, en toute autonomie, le suivi des consommations, la remontée d'alertes, et le pilotage à distance des équipements des différents bâtiments ou établissements, où qu'ils se trouvent.





Louis Vanetti
CEO de L&Smart



« Sur ce chantier, nous avons mis en place une installation de GTB sans fil via la technologie LoRa qui a permis de raccorder l'ensemble des équipements de chauffage existants, et de couvrir les 15 000 m² chauffés du site grâce à une antenne dédiée », explique Louis Vanetti, CEO de L&Smart.

Aucun surcoût de consommation énergétique et une économie de 25 % à 30 % sur la facture de chauffage

Grâce à cette opération ayant eu lieu en juin 2022, Qualiservice réalise une économie de 25 % à 30 % sur sa facture de chauffage annuelle et n'a constaté aucun surcoût de sa consommation énergétique, malgré la hausse du coût de l'énergie, depuis la mise en place de la GTB dans les 15 000 m² chauffés de l'établissement.

Le projet géré par Hellio, d'environ 53 000 €, a été entièrement financé par les Certificats d'Économies d'Énergies (CEE).

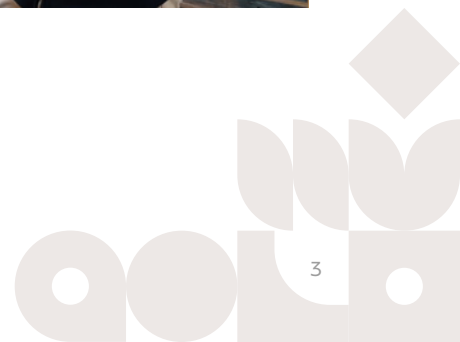


Océane Jacquemard
Responsable développement commercial
secteur tertiaire chez Hellio



« Hellio déploie des solutions sur-mesure destinées au secteur tertiaire, au travers de son pôle dédié. Grâce à une pluralité de métiers complémentaires, Hellio accompagne les entreprises étape par étape, de la détection des gisements à la réalisation des travaux. Nous avons déjà valorisé plus de 700 projets dans le secteur tertiaire et versé plus de 46 millions de primes CEE. Pour Qualiservice, nous avons vérifié les critères d'éligibilité, chiffré la prime CEE et nous sommes assurés de son obtention, et bien sûr de son versement directement auprès du bénéficiaire », précise Océane Jacquemard, responsable développement commercial secteur tertiaire chez Hellio.

Aujourd'hui, les collaborateurs de Qualiservice bénéficient d'un confort accru dans leurs conditions de travail, et l'entreprise d'une meilleure maîtrise de sa consommation énergétique.



Nouvelles réglementations : l'accompagnement sur mesure de Hellio avec une solution d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Hellio, acteur de référence de la maîtrise de l'énergie, et son bureau d'études intégré Akéa Énergies, accompagnent les bâtiments tertiaires, publics comme privés, assujettis aux décrets tertiaire et BACS dans la mise en place d'un système GTB performant, avec une solution d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur mesure :

- + **Assujettissement du bâtiment**, définition des installations de chauffage et de climatisation soumises au décret BACS ;
- + **Audits techniques et énergétiques** des installations intégrées au périmètre BACS ;
- + **Estimation des économies d'énergie** potentielles ;
- + **Conseils et préconisations techniques** sur l'installation à faire (mise en place ou amélioration de la GTB existante).

Après avoir effectué ces diagnostics, Hellio peut ainsi prendre la main sur la conduite d'opération et le déploiement, de la définition des besoins jusqu'à l'exécution, en passant par la mise en relation avec ses partenaires installateurs et le financement d'une partie de l'installation grâce aux Certificats d'Économies d'Énergie.

Dans le cadre du décret BACS, l'acquisition ou l'amélioration d'un système de GTB pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, etc., des bâtiments tertiaires bénéficie **depuis le 29 octobre 2022** d'une **augmentation conséquente de l'incitation financière CEE**. Ainsi, pour toutes les opérations engagées **jusqu'au 31 décembre 2023, le volume CEE associé à cette fiche CEE est multiplié :**

- + **par un coefficient 2 pour l'acquisition d'un système de gestion technique du bâtiment ;**
- + **par un coefficient 1,5 pour l'amélioration d'un système existant de gestion technique du bâtiment.**

Plus d'informations sur l'offre Hellio 

À propos de Hellio

Hellio est l'acteur historique de référence de la maîtrise de l'énergie. Pionnier du marché des économies d'énergie en France (métropole et Outre-Mer), Hellio ambitionne de permettre au plus grand nombre de maîtriser son énergie : le groupe se démarque par le savoir-faire, l'innovation et la culture métiers de ses équipes sur toute la chaîne de valeur de l'efficacité énergétique. Avec son réseau d'artisans RGE agréés, Hellio œuvre pour simplifier les démarches et apporter des solutions sur mesure pour tous les consommateurs d'énergie - des particuliers aux entreprises, en passant par les collectivités locales - et ce pour tous les types de bâtiments et leurs équipements.

Indépendant, expert et ancré dans la transition énergétique au quotidien, Hellio prend part à l'effort de relance pour faire de l'énergie de demain, une énergie positive et d'impact, au service de tous.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.hellio.com